

Une mission au Liban *

La gestion durable, du concept à la réalité

par Charles DEREIX **

En remportant l'appel d'offres international lancé par l'Union européenne, l'Office National des Forêts, associé à la SECA — Société d'écoaménagement, s'est trouvé confronté à ce défi : comment, dans un pays dont l'histoire forestière est celle d'une constante dégradation, assurer une efficace protection de la forêt et des espaces naturels ? Et, si la gestion durable est vite apparue comme la bonne solution, comment en convaincre les acteurs locaux et nationaux, comment les associer, et surtout comment appliquer ce concept, le transformer en réalité concrète et quotidienne sur le terrain, l'inscrire dans le long terme ?

L'œuvre de pionniers téméraires

En combinant études et démonstrations de terrain, travaux expérimentaux et rencontres avec les acteurs locaux, formation et sensibilisation, l'équipe du projet a pu proposer et faire approuver les éléments techniques et méthodologiques d'une politique de gestion durable de la forêt et des espaces naturels. L'avenir de la forêt libanaise est-il pour autant assuré ?

"Avec le Projet d'assistance à la protection de la couverture végétale au Liban (PAPCVL), nous avons fait réellement un pas en avant [...]. Le concept de gestion durable que préconise le projet est un bon concept, réaliste, applicable, adapté à la forêt libanaise [...]. Le temps de la gestion durable est maintenant venu. L'équipe du projet a établi des propositions et des recommandations [...] : nous sommes déterminés à les mettre en place [...]." Ces propos forts et volontaires ont été tenus par M. Albert Joukhadar au nom de Son Excellence M. Sleiman Frangié, ministre de

l'Agriculture, ministre de l'Habitat et des Coopératives, en ouverture du séminaire que le projet a organisé le 7 juillet 1999 pour présenter les conclusions de son travail et ses propositions pour une gestion durable de la forêt et des espaces naturels. Et, sur un mode légèrement teinté d'héroïsme et d'emphase politique, le directeur du Développement rural et des Ressources naturelles, M. Ghattas Akl, intervenant en fin de séminaire sur le thème des suites du projet, abondait dans le même sens : " Nous vous saluons avec fierté, vous les techniciens, les administrateurs, les experts de grand talent, pour vos réalisations distinguées dans le cadre du Projet de protection de la couverture végétale [...]. Ce que vous avez accompli à travers le projet est l'œuvre de pionniers téméraires qui ont semé le bien sur la

terre vierge. À nous maintenant de vaincre les difficultés et d'assurer les moyens scientifiques et pratiques pour la période future. Parce que " celui qui donne la vie à un enfant se trouve dans l'obligation de le nourrir et de l'éduquer jusqu'au bout ! ".

Mission accomplie donc : le projet a atteint son but, il a établi les bases d'une politique de gestion durable de la forêt et des espaces naturels, reconnue comme seule susceptible d'assurer une vraie protection ; et nos partenaires libanais, enthousiastes, sont déterminés à mettre en œuvre cette politique . "Tayeb", "Mabrouk", "Yallah", c'est-à-dire : "très bien", "bravo", "en avant" !

Un tel optimisme est-il cependant légitime ? Le projet a bien défriché le problème mais, de l'énoncé des solutions à leur application, il y a un pas, un grand pas...

* Cet article est déjà paru en trois parties dans Arborescences, revue de l'O.N.F. n°83, 84 et 85, 2000. Il est publié ici avec son aimable autorisation.

** Chef du projet, aujourd'hui Directeur régional de l'Office national des forêts du Nord-Pas-de-Calais

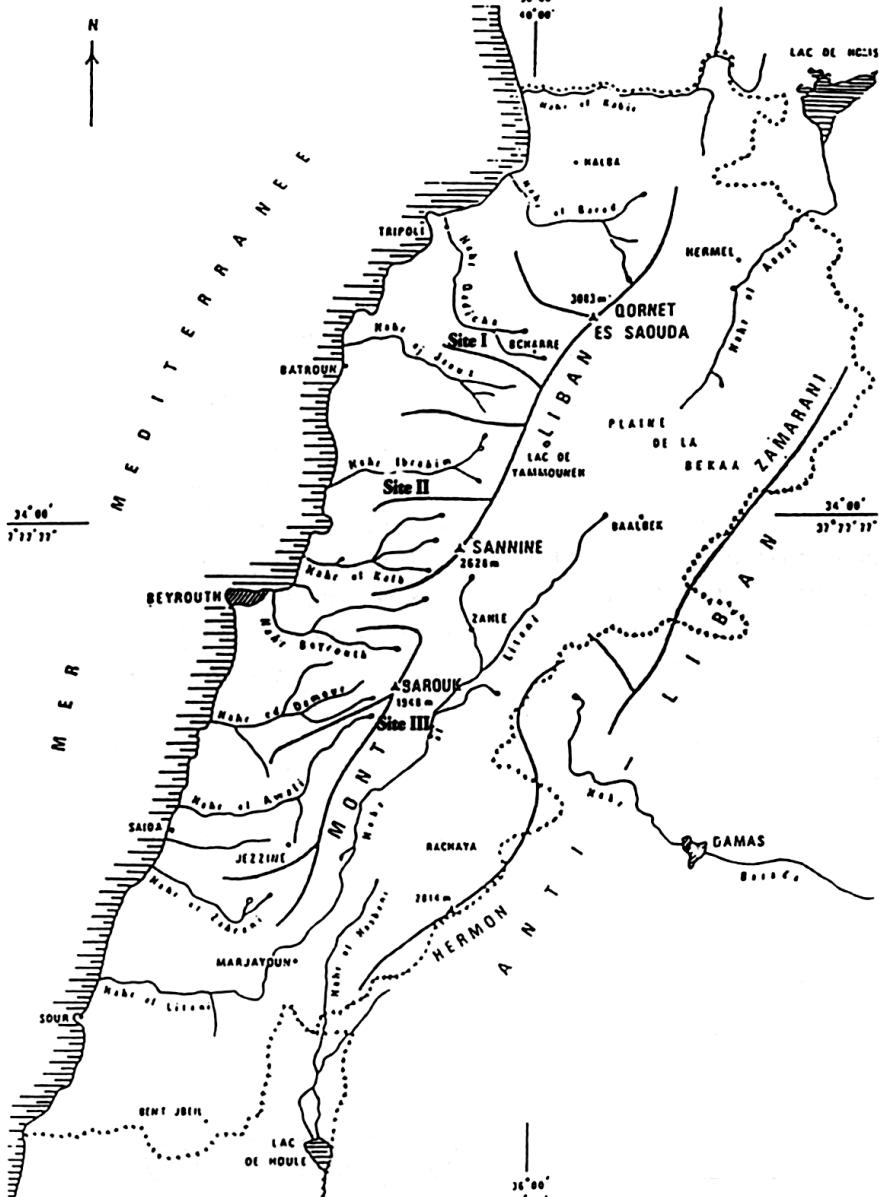
Le pari de la gestion durable

Gestion durable : c'est la formule dont nous avons fait notre maître-mot et l'axe permanent de notre démarche.

Dans ce pays où, au sortir de la guerre et pour mettre un terme à trop de saccages subis par la forêt, toute coupe est interdite par la loi - ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus aucune coupe en forêt... - nous avons expliqué que l'interdiction totale ne pouvait pas être une vraie solution de protection, pour des motifs biologiques (la dynamique forestière) comme pour des motifs humains (les gens ont besoin du bois et des produits de la forêt - et cette demande est légitime).

Sans nous lasser, nous avons présenté la gestion durable comme un ensemble d'actions qui apportent à la fois une amélioration de la forêt et des espaces naturels et une réponse aux besoins des populations locales. La gestion durable crée un pont entre la nature et les hommes ; elle établit une relation positive, une relation d'échanges entre les hommes qui protègent et améliorent la nature, et la nature qui donne aux hommes une part de ses biens et de ses bienfaits.

"*Avec notre projet*", avons-nous dit, "*nous voulons faire confiance à la nature ; nous refusons les deux attitudes*"



Projet PAPCVL Fiche de présentation

Référence :
projet LIB/IB/B7-5040/95/17

Montant :
1 500 000 euros

Financement :
Union européenne (100 %)

Bénéficiaire :
Ministère libanais de l'Agriculture

Durée :
3 ans (septembre 1996 - août 1999)

Mise en œuvre :
groupement français ONF / SECA
(Office National des Forêts /
Société d'écoaménagement).

L'équipe du projet :

- **La cellule centrale :**
 - . Charles Dereix, directeur du projet (ONF)
 - . Anna Ohannessian-Charpin, socio-anthropologue (SECA)
 - . Michel Khouzami, expert forestier
 - . Samir Safi, expert phytocéologue
 - . Ramy Zreik, expert pédologue
 - . Liliane Fortunat, secrétaire-assistante

- Les trois cellules locales :

- Site I : Charbel El-Hanna, Kozhaya Hanna
- Site II : Richard El-Riachi, Nabil Assaf
- Site III : Antoine Habr, Mohamad-Hussein Munzer

- Experts ou organismes associés :

- . Ahmad Baalbaki (étude sociale)
- . Nadine Khoury (étude pastorale)
- . Khatib & Alami (Système d'information géographique, travaux cartographiques)
- . IRAL1 (analyses des échantillons pédologiques au laboratoire)
- . ICARDA2 (appui aux expérimentations pastorales)

1. IRAL : Institut de recherche agronomique du Liban.

2. ICARDA : International center for agricultural research in the dry areas.

tudes encore trop fréquentes au Liban, la destruction ou l'abandon ; nous voulons porter sur la forêt un regard positif et chercher ce qu'elle peut donner aux hommes, sans s'appauvrir et d'une façon durable".

Le concept est beau, séduisant, comment ne pas l'approuver ? Nous avons toujours été écoutés avec attention. Mais avec aussi beaucoup de scepticisme : " *Est-ce que ça peut marcher ici, chez nous, au Liban ?* "...

De nombreux obstacles

Il est vrai que les obstacles ne manquent pas, et la liste qui suit n'est pas exhaustive...

Comment mettre en place cet "échange à double bénéficiaire" quand le couvert forestier est inférieur à 30 % ou, pire encore, dans les " terrains forestiers " à couvert inférieur à 10 %, et où la récolte qui accompagnera l'opération d'amélioration, si elle existe, sera forcément très réduite ? Sur une bonne partie de la forêt libanaise, il y a une phase d'investissement à consentir pour prétendre entrer dans une démarche de gestion durable bénéficiant aux deux parties, la nature et les hommes. Ce pont entre la nature et les hommes, il faut d'abord le construire... Et nous ne voulons pas nous limiter ici aux seuls produits ligneux. La situation est la même pour les produits non ligneux : dans ces terrains très appauvris, une gestion durable des plantes alimentaires, aromatiques, médicinales ou pastorales ne peut s'envisager qu'au terme d'une phase de protection/enrichissement, accompagnée d'une phase d'étude pour mieux connaître ces espèces, leur dynamique et les prélèvements qu'on peut raisonnablement opérer. La gestion durable n'est pas une baguette magique capable, d'un seul coup, par la seule richesse de son concept, de réparer des années, des siècles de dégradation...

Ensuite, comment organiser une action globale et à long terme dans des massifs forestiers toujours de petite surface et éclatés en une multitude de petites propriétés privées ? Dans notre site pilote de Hadeth-el-Jobbé (Nord-Liban), le petit bois de Himi



Photo 1 : Reboisement sur gradin forestier, chantier PAPCVL de Nabaa-el-Assal



Photo 2 : Protéger les plants contre les chèvres (Nabil Assaf, chantier de Nabaa-el-Assal)



Photo 3 : Les cèdres mutilés par la pratique de coupes à 1,50 - 2 m de hauteur (cédraie de Tannourine, Liban-Nord)

(8 hectares) comprend plus de 200 parcelles cadastrales. Des parcelles bien sûr non repérées sur le terrain, appartenant pour une part à des propriétaires émigrés ou correspondant à des héritages non mis à jour. Et les Libanais ont un sens de la propriété privée, un individualisme aussi forts que le nôtre...

Comment aussi, en l'absence du secours de la loi, lutter contre la concurrence d'autres modes d'utilisation du sol, l'ouverture d'une carrière ou une opération immobilière, et ame-

ner le propriétaire d'un terrain boisé ou à vocation forestière à choisir l'option forestière ? Même bien gérée, la forêt ne peut apporter un revenu comparable, il s'en faut de beaucoup. Et rappelons qu'au Liban, tout terrain est présumé constructible...

Cette question de la loi, on la retrouve aussi dans l'effet pervers d'une législation faite d'interdits. Comment convaincre un propriétaire de reboiser son terrain lorsque la loi interdit toute coupe ? Nous avons essayé des refus alors que nous nous engagions à payer

les travaux de reboisement car, dans ce contexte, le propriétaire considérait le reboisement comme une perte de son droit de propriété...

Comment, enfin, développer un nouvel état d'esprit en faveur de la forêt ? Comment faire comprendre l'intérêt d'une forêt forte pour le Liban ? Comment faire passer le message du long terme (au Liban, demain c'est déjà loin !), du regroupement pour une action plus efficace, des avantages d'une bonne gestion ? Comment contredire les propos désenchantés qu'en 1924, déjà, Pierre Benoît tenait dans son roman *La châtelaine du Liban* (voir encadré ci-contre) ?

Comment, comment, comment ? Face à toutes ces questions, notre projet était finalement bien conçu et présentait de bons atouts.

Trois caractéristiques, trois atouts

Notre projet a été bâti sur trois principes qui ont fait son intérêt et sa force.

La pluridisciplinarité. Notre approche a associé les sciences de l'environnement : pédologie, phytocécologie, forêt, écologie en général, et les sciences humaines, sociologie, socioéconomie. C'est bien normal pour une approche globale dans une optique d'aménagement durable, mais le mariage de ces deux grandes

Le déboisement au Liban, un problème ancien

"Curieux pays que ce Liban-Sud. Il fait songer à la Thessalie d'Eschyle, aux amoncellements de montagnes qu'entassèrent les géants pour se hisser jusqu'aux dieux.

Partout, le déboisement a fait son œuvre de mort. Il y a trente siècles, les racines des arbres retenaient entre leurs vivantes griffes cet humus que, depuis, la pluie implacable a précipité dans le torrent, et que le torrent a emporté dans la mer. Ces vieux marchands phéniciens, dont les descendants continuent l'erreur millénaire, ont toujours eu un tort : le désir forcené de gain brutal, immédiat. Jamais ils n'ont compris le principe de la solidarité des générations entre elles. Après moi le déluge, n'est-ce pas ?

Salomon demande à Hiram le bois des cèdres tutélaires. Du moment que le roi d'Israël en donne un bon prix, le suffète de Tyr en découronnera ses montagnes. Et maintenant, voici que le Liban n'est plus qu'une stérile armée de géants chauves."

La Châtelaine du Liban, Pierre Benoît, 1924

approches présente quand même un petit caractère de nouveauté...

Le partenariat. Là encore, cette caractéristique va de pair avec une démarche d'aménagement durable, mais elle vaut d'être soulignée. Nous avons travaillé avec de nombreux acteurs nationaux et locaux, ministère et administrations, élus, ONG, propriétaires, techniciens, habitants des villages, bergers, agriculteurs... Tous ont leur place et leur rôle dans un schéma de gestion durable.

L'approche par la base, par le local. Avec nos trois sites pilotes et nos différents sites de "réplicabilité", nous nous sommes mis à l'écoute du terrain, à l'école du terrain. Nous

sommes partis du concret, nous avons fait des expériences en vraie grandeur pour en dégager des enseignements applicables largement.

Des sites à l'image du pays

En choisissant nos trois sites pilotes, nous avons cherché à avoir un échantillonnage représentatif des situations écologiques, forestières et humaines du pays.

Nous avons ainsi sélectionné trois sites, chacun d'un millier d'hectares environ.

Hadeth-el-Jobbé / Qnat (site I), dans le Nord-Liban, est un site offrant une couverture végétale variée, tantôt fortement dégradée par l'érosion, les carrières et le pastoralisme, tantôt de bonne qualité avec en particulier une cédraie jeune, dynamique et se développant - fait unique au Liban - à la fois sur calcaire et sur grès. Ce site présente une structure foncière éclatée en nombreuses petites propriétés privées, une agriculture en déclin et une forte pratique de l'estivage¹. À cette partie principale du site nous avons ajouté la forêt de Hardine, à quelque



Photo 4 : Une forêt claire : le massif de Juniperus excelsa

1 - En été, les Libanais quittent la chaleur humide de Beyrouth et des villes côtières pour le climat beaucoup plus agréable de la montagne : c'est l'estivage.

distance de là ; c'est une forêt jeune, progressivement installée sur d'anciennes terrasses abandonnées, une forêt non gérée et très exposée à un fort risque d'incendie, une forêt là encore partagée entre de nombreux propriétaires privés, présents ou plus souvent absents.

Jabal-Moussa (site II), dans le Kessrouan, constitue un vaste ensemble naturel de grand intérêt écologique et paysager : large variété d'espèces ; formations forestières inhabituelles au Liban, avec *Quercus cerris*, *Ostrya carpinifolia*, *Acer tauricum*, *Fraxinus ornus* ; paysages internes et externes très intéressants. Il présente aussi des caractéristiques socioéconomiques très particulières : vestiges romains ; forte tradition de sériciculture (abandonnée), de charbonnage (encore active... malgré les interdictions) et de pastoralisme transhumant ; influence de la côte urbani-sée ; terre mythologique des amours d'Adonis et d'Astarté et de la mort d'Adonis dont le sang, à chaque printemps, rougit les eaux du fleuve Nahr-Ibrahim...

Kefraya (site III), dans la Békaa-Ouest, sur le versant oriental du mont Liban, est un site favorable au plan foncier avec une structure simple : d'une part une grande propriété privée appartenant au propriétaire du vignoble de Kefraya - un très bon vin ! -, d'autre part une grande propriété communale. Il présente un étagement écologique en trois grandes bandes



Photo 5 : Le magnifique vieux cèdre de la réserve de Maasser-el-Chouf

altitudinales, landes de haute altitude à fort intérêt écologique, zone intermédiaire de forêt feuillue de bon développement, terres dégradées dans la partie basse. Un site, donc, se prêtant bien à une combinaison d'actions de protection et de valorisation par la sylviculture ou l'agroforesterie dans une dynamique de développement local. Car, comme nous l'avons retrouvé dans chacun de nos sites, le défi est

bien là : à la fois protéger et renforcer la protection pour un espace naturel plus fort, plus riche, plus diversifié, et valoriser, c'est-à-dire créer ou développer des ressources locales en s'appuyant sur le potentiel existant et à la lumière des demandes sociales. L'espace naturel protégé, restauré, renforcé, valorisé, peut retrouver des fonctions productives au service des populations locales et fonctionner comme un levier de développement local : notre hypothèse de fond est que cette implication des acteurs locaux est la clé d'une vraie protection de la forêt et des espaces naturels.

Et sur la base de cette "vraie protection", les milieux naturels rempliront évidemment beaucoup mieux, beaucoup plus complètement leurs fonctions patrimoniales et écologiques qui sont d'une importance capitale pour le village, pour la région et pour le pays : la protection de la biodiversité, le stockage du carbone et l'épuration de l'air, la fixation des sols et la rétention des eaux de pluie, l'embellissement des paysages et l'amélioration de la qualité de la vie. Rajoutons encore une sorte de bénéfice moral... le renforcement d'un symbole cher au cœur des Libanais : l'arbre, et particulièrement le cèdre qui orne le drapeau national.



Photo 6 : L'opération d'amélioration de la forêt fournit un bois utile aux populations locales. Placette de démonstration de Mahchouch

La forêt, un atout de développement pour le pays

Dans chacun de nos trois sites pilotes, nous avons installé une cellule locale composée de deux ingénieurs libanais.

Leur mission : préparer, avec l'appui de la cellule centrale, un plan de gestion durable de la zone d'étude. Mener pour cela des études pédologiques, phytoécologiques et forestières ; mais aussi rencontrer la population, les autorités et acteurs locaux pour comprendre le fonctionnement du village, son organisation socioéconomique, ses relations avec la forêt et les espaces naturels, ses demandes et projets quant au territoire du site.

Dans le prolongement des études, différents travaux nous ont permis de dépasser la simple spéculation intellectuelle et d'avoir autant que possible la réponse du terrain : ce que nous proposons peut-il marcher, avec quel résultat ? Nous n'avons bien sûr pas eu toujours et complètement réponse à nos questions, mais nos chantiers nous ont donné suffisamment d'enseignements pour bien faire comprendre ce que nous voulions proposer sous ce vocable de gestion durable.

Contact avec la population, travail avec les acteurs locaux sont la moindre des choses dans une démarche participative ; mais dans nos sites pilotes, la présence permanente des deux ingénieurs de la cellule locale, appuyée par les nombreux passages des membres de la cellule centrale, a réellement per-

mis de donner corps à cette volonté de " travailler avec " dans l'objectif de " travailler pour ".

Le choix de fonctionner à partir de sites pilotes, véritables laboratoires de gestion durable, était un bon choix, une force pour notre projet.

Des " vitrines " sur le terrain

Est-ce parce que le ministre de l'Agriculture, M. Chawki Fakhoury², nous disait à chaque rencontre : " Je ne veux plus d'étude, je veux des réalisations sur le terrain " ? Est-ce parce que nous avons assez vite compris que les explications ne suffiraient pas pour faire comprendre nos propositions et que, si nous voulions avancer, il fallait les appliquer sur le terrain ? Toujours est-il que nous avons pris le parti, dans chaque grand type de forêt, de mettre en place des placettes de démonstration, particulièrement dans le domaine " de l'amélioration forestière par une sylviculture de gestion durable " - pardon pour le jargon.

La première placette de ce type, 5 000 m², installée dans le taillis de *Quercus infectoria* de M. de Bustros à Kefraya, a pleinement rempli sa mission. Débroussaillage, nettoyage, éclaircie dans une optique de taillis fureté avec élagage des brins conservés, ce travail modeste mais totalement nouveau a convaincu et séduit : après, la forêt avait meilleure allure et une journaliste, alarmée à l'idée que l'on allait couper des arbres, pouvait écrire au terme de sa visite : "À Kefraya, l'expérience d'aménagement de forêt a réussi. On a nettoyé, éclairci, élagué, permettant aux arbres de pousser harmonieusement et non de façon chaotique ; on a protégé la forêt des incendies. Le bois coupé sera vendu sur le marché et sera utilisé pour le chauffage. Une parcelle de la forêt est devenue claire, propre et protégée ; dans les années à venir elle poussera plus vigoureusement. L'opération tentée par l'Union européenne permet de réconcilier les hommes avec la forêt ".

Convaincu aussi, le maire de Kefraya qui nous demandait aussitôt de faire une même placette dans les taillis de *Quercus calliprinos* de la forêt communale - ce que nous avons fait avec empressement bien entendu.

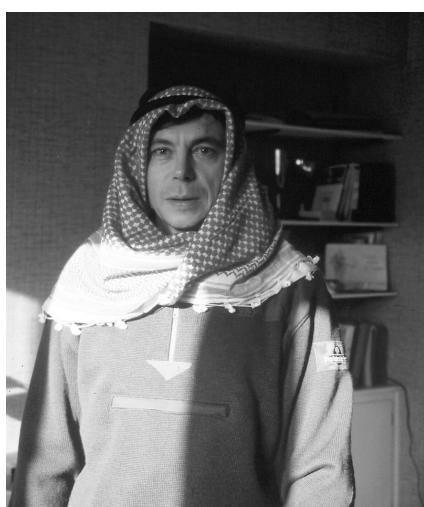
Convaincu également - et surtout - le directeur du service forestier qui, avec son équipe d'ingénieurs, avait participé très activement à la première journée du chantier, le 9 septembre 1998, chacun maniant scie, sécateur ou tronçonneuse. Comprenant l'importance de ce type de travail, il nous a par la suite pleinement soutenus dans notre démarche, nous donnant systématiquement les autorisations sollicitées, nous permettant d'implanter ainsi 13 placettes d'expérimentation sylvicole dont deux à caractère mixte sylvopastoral.

Réconcilier chèvre et forêt

Dans le domaine pastoral, encore tellement important au Liban, nous avons voulu aussi réaliser différents tests. Dans deux placettes d'expérimentation sylvopastorale localisées dans le nord de la Béqaa (Deir-el-Ahmar et Barqa) nous avons ainsi couplé enrichissement forestier (nettoyage, élagage, plantation, semis) et amélioration pastorale (semis et plantation de différentes espèces de *Vicia* et *Medicago arborea*). Dans nos sites I et II, nous avons testé dix espèces fourragères des genres *Lathyrus* et *Vicia* : voilà une piste intéressante pour une évolution des pratiques pastorales vers un élevage plus intensif et moins dégradant pour l'espace naturel. Enfin dans les deux mêmes sites, nous avons installé deux placettes d'amélioration pastorale pour tester différents produits fertilisants.

Nos travaux de plantation ont été

2 - Après l'élection, en novembre 1998, du général Emile Laloud à la présidence de la république, Monsieur Chawki Fakhouri a été remplacé au Ministère de l'agriculture par M. Sleiman Frangié.



Charles Dereix : chef du projet

faits dans le même esprit : tester essences et techniques pour en tirer des enseignements et bases d'action en vue du vaste plan de reboisement qui, un jour (inch'Allah), se mettra en place au Liban. Enfin, sur l'ancienne sablière de Qnat, nous avons fait un petit chantier RTM : constitution d'une banquette plantée de pins pignon (excellents résultats sur ce sol sableux), construction de murettes et de gabions qui ont très bien supporté leurs deux saisons d'hiver.

Le choix de dépasser les études pour entrer dans l'application concrète a fait grandement apprécier notre projet dont le représentant du ministère de l'Agriculture disait lors du séminaire de conclusion : " *C'est sans doute un des premiers projets à faire quelque chose sur le terrain* ".

Trois Plans de gestion durable (PGD)

Au terme de nos études écologiques, forestières et socioéconomiques, et forts des enseignements de nos chantiers expérimentaux, nous avons rédigé nos plans de gestion durable (PGD) : dans la mesure des possibilités locales, ils doivent répondre aux demandes identifiées et déterminer les vocations et fonctions à attribuer aux espaces forestiers et naturels pour satisfaire les besoins locaux, améliorer les possibilités de production et ainsi organiser une gestion durable dans le cadre d'une dynamique de développement local.

À Hadeth-el-Jobbé / Qnat par exemple, notre PGD a retenu quatre enjeux :

- Affirmer la place du cèdre : renforcer la forêt de cèdre, en faire une ressource économique.

- Protéger et améliorer les autres forêts et espaces naturels, en faire des lieux de production économique ; valoriser les autres ressources naturelles.

- Donner un cadre d'organisation au tourisme local pour lui permettre de se développer dans le respect de l'identité naturelle et culturelle des lieux.

- Cicatriser le paysage par le réaménagement des anciennes carrières et sablières.

Verbatim...

" L'Union européenne s'intéresse à la forêt libanaise : au moment où le Liban se reconstruit, l'Europe a voulu accompagner l'aide qu'elle apporte à travers ses principaux programmes de développement social et économique par une participation à la protection de l'environnement [...].

Avec le projet de la couverture végétale, nous avons fait œuvre utile en définissant un cadre opératoire pour l'action future, en proposant un outil et une méthodologie et en formant les hommes [...].

Je crois que l'Union européenne est pleinement dans sa mission quand elle aide ainsi à tracer la voie, à identifier les moyens de l'action. Surtout lorsqu'il s'agit d'une action à long terme qui veut protéger, améliorer, enrichir, étendre la forêt libanaise - et cela à travers une méthode qui associe étroitement, qui implique les populations locales et vise à répondre à leurs besoins [...].

Dimitris Kourkoulas

Délégué de la Commission européenne au Liban
Discours d'introduction au séminaire de conclusion du projet le 07.07.99
(extraits).



Photo 7 : Chantier expérimental de restauration d'anciennes carrières à Quat. Gabions, banquettes et plantations de pins pignons

Pour atteindre ces objectifs, nous avons d'abord déterminé des actions sectorielles d'aménagement et de gestion, par exemple : un zonage du territoire selon les caractéristiques écologiques et les potentialités ; des modèles de gestion pour les forêts de cèdres, de chênes ou de pins ; des prescriptions techniques de reboisement, d'agroforesterie ou d'amélioration pastorale ; des équipements touristiques ou des propositions techniques pour la réhabilitation des anciennes sablières.

Mais nous avons également prévu un programme d'accompagnement regroupant des actions périphériques aux précédentes. À Hadeth-el-Jobbé /

Qnat par exemple : la création de comités de propriétaires ; l'implication de la municipalité dans l'animation du PGD, la coordination des actions et l'appui au comité dans les contacts avec le ministère de l'Agriculture ; la valorisation du bois récolté et la création d'un début de filière, l'intégration du site dans un schéma de développement touristique à l'échelle de la " vallée sainte de la Qadisha " qui, depuis décembre 1998, est classée au patrimoine mondial de l'humanité.

Et enfin nous avons ajouté un dernier volet d'actions horizontales jouant sur des facteurs-clés du succès tels que communication, législation, formation, implication des acteurs locaux...

La forêt, atout de développement

Dans le Jabal-Moussa, pour prendre un autre exemple, notre premier objectif est bien sûr de renforcer la protection écologique et paysagère du massif : protection de la diversité biologique, protection contre l'incendie, contre les parasites, contre l'érosion et... protection contre des projets d'urbanisme, de carrière ou encore de tourisme lourd type hôtel de luxe au sommet du Jabal avec accès direct par téléphérique ! - Dans ce but, nous proposons le classement du massif au patrimoine national avec constitution d'un comité de massif.

Notre deuxième objectif est de valoriser les richesses naturelles et développer les ressources locales. Pour l'atteindre, nous proposons de s'appuyer sur les outils suivants :

- La sylviculture de taillis ou taillis-sous-futaie, avec valorisation des produits sur place (charbonnage pour le taillis, sciage des pins).

- Le développement d'une activité économique d'exploitation forestière (la sylviculture sera créatrice d'emplois) et d'un artisanat du bois : charbonnage, première transformation du bois de pin, éventuellement petite menuiserie.

- La réorganisation du pastoralisme de proximité (évoluer vers un pastoralisme plus intensif) et du pastoralisme transhumant (le concilier avec la protection de la forêt).

- Le développement d'une " agroforesterie " sur les anciennes terrasses des pentes nord et ouest, avec : plantation d'arbres à fruits (pin pignon, caroubier, noyer, fruitiers sauvages selon le sol et l'altitude ; plantation d'espèces fourragères ; double culture d'arbres et de plantes agricoles, médicinales ou aromatiques).

- Le développement d'un équipement et d'une organisation de tourisme durable.

À Hardine ou à Kefraya, nous cherchons dans le même esprit à jouer sur toute une palette d'actions basées sur le constat que la forêt est productrice de bois mais aussi de produits non ligneux très appréciés, comme les champignons, les plantes aromatiques, médicinales, alimentaires ou fourra-

Une amélioration à la cédraie de Hadeth-el-Jobbé / Himi

Notre placette de 3 300 m² se situe dans une futaie de cèdre qui a subi des coupes très sévères pendant les années de guerre. Des troncs de tous les diamètres ont été coupés à 1,5 m du sol, des arbres sont mutilés (" arbres-bougies ") montrant la gestion passée effectuée par les agriculteurs ; des emplacements ont été dénudés, sur d'autres les arbres sont trop serrés, et en plus les arbres n'ont subi aucun élagage depuis longtemps. Au début, on a craincé une opposition de la population à couper du cèdre. Mais au contraire, on a trouvé que la population était intéressée, et plusieurs habitants ont demandé d'effectuer ce type de travaux chez eux. Par contre le débat portait sur la méthode de coupe.

Les gens du village sont habitués à éléver des arbres-bougies, évitant de couper tout l'arbre (" au lieu d'une seule tige, le même arbre nous en donne plusieurs ") ce qui nous a conduits à rester prudents dans les éclaircies des bouquets denses et à privilégier nettoyages et élagages. Un reboisement d'enrichissement a été fait ultérieurement.

Les travaux de sylviculture ont été effectués en trois jours avec 1 bûcheron et 2 ouvriers chaque jour, soit au total 9 hommes x jours, sur une superficie de 3 300 m² :

3 bûcherons x 50 000 LL	= 150 000 LL*
6 ouvriers x 20 000 LL	= 120 000 LL
Total	= 270 000 LL
.....	= 180 USD (545 USD/ha)

Le bois sorti est de l'ordre de 15 m³. Un pick-up peut contenir 3,5 m³, il est vendu à :

- 250 000 LL concernant le petit bois pour le chauffage (= 45 USD/m³).
- 600 000 LL concernant le bois qui peut être travaillé à l'artisanat (=115 USD/m³)**.

Le bois n'était pas de très bonne qualité car, pour l'essentiel, il provenait de l'élagage, donc de branches souvent mal formées (" arbres-bougies "), de dimensions réduites, parfois au cœur pourri. Malgré cela, les 15 m³ se répartissaient en : 9 m³ pour l'artisanat, 6 m³ pour le chauffage, soit une estimation de la valeur du bois récolté de 1 971 600 LL = 1 315 USD (3 985 USD/ha).

L'opération est donc tout à fait bénéficiaire : 1 135 USD, illustration du fait que l'on peut en même temps améliorer la forêt et procurer un revenu au propriétaire (3 440 USD/ha).

Pour être juste, notre calcul doit intégrer également le reboisement qui est indispensable pour l'enrichissement de cette parcelle très appauvrie, soit un coût de 135 USD.

Le bilan de l'opération menée sur la parcelle de M. Youssef Salamé est donc le suivant : 1 135 - 135 = 1 000 USD.

Kozhaya Hanna et Charbel El-Hanna

Ingénieurs en charge du site I - Hadeth-el-Jobbé / Qnat

* Livre libanaise (1USD = 1 500 LL)

** Attention : le propriétaire ne nous a pas communiqué les prix auxquels il a vendu son bois, il semblerait que ce chiffre soit très inférieur à la réalité : un chiffre de 400 USD/m³ serait plus réaliste. Le total de la recette passerait alors à 3 885 USD ; le bilan de l'opération dégagerait un bénéfice non plus de 1 000 USD mais de 3 570 USD, chiffre très remarquable !

gères, et qu'elle est également un lieu d'activités diverses découlant de ses ressources naturelles telles que le pastoralisme, l'apiculture, l'agroforesterie, l'écotourisme...

Ainsi, la forêt et les espaces naturels deviennent un point de rassemblement permettant des actions variées, com-

plémentaires, pas toujours rentables individuellement mais le devenant par agrégation et offrant des ressources économiques et des emplois synonymes de maintien au village et d'amélioration du niveau de vie. C'est en ce sens surtout que la forêt devient un atout de développement.

Le pastoralisme sur le Jabal Moussa

Le parcours est une activité importante sur tout le Jabal¹, on en distingue deux types. Il s'agit, tout d'abord, d'un pastoralisme de proximité venant notamment de Chouenne, Ebré et Snoubar. Les troupeaux sont permanents et causent une dégradation sur le versant nord du Jabal. On note ici que le parcours dans les communes de Ebré et de Chouenne a été interdit par un décret ministériel en octobre 1998. Ce décret a été pris à la demande de la population locale. Cette interdiction a augmenté la charge de parcours sur les communes voisines. D'autre part, il s'agit d'un pastoralisme de transhumance sur le versant est et le sommet du Jabal. Les éleveurs qui descendent du Jurd² vers la côte en septembre-octobre passent deux à trois mois selon le climat. Ce parcours (1 000 têtes environ) a contribué à la dégradation du versant est du Jabal et empêché toute régénération de la forêt par l'effet de pacage et de surpiétinement sur les sables dolomitiques. Dans notre souci de concilier pastoralisme et forêt, nous avons agi sur trois pistes après analyse de la situation actuelle et une étude sur la richesse des parcours.

Cultures fourragères

Sur des terrasses abandonnées à Jalsé (commune de Ebré), nous avons testé 10 espèces et provenances pastorales sélectionnées à l'ICARDA. L'idée est de choisir les espèces les plus adaptées à la région en vue d'encourager l'élevage intensif pour remplacer le parcours en forêt et valoriser les terrasses abandonnées (50 hectares environ). 4 de ces espèces ont donné des bons résultats : Vicia sativa # 715, Vicia ervilia # 3030, Vicia narbonensis et Vicia dasycarpa. La population locale a très bien accueilli l'idée de cette culture.

Amélioration pastorale

Dans un but d'amélioration des parcours sur le sommet et le versant est du Jabal, nous avons clôturé une placette expérimentale de 5 000 m² sur laquelle on a testé différents types d'engrais pour observer le comportement des espèces pastorales préexistantes. Faute de graines, nous n'avons pas pu réaliser le semis d'enrichissement que nous voulions tester également. Cette expérimentation doit être suivie en automne et continuée pendant l'année prochaine.

Le zonage du territoire

Sur les parties ouvertes au pastoralisme de transhumance (400 hectares), l'objectif est de protéger la couverture végétale tout en maintenant le parcours. La surface totale doit être traitée en 20 ans, donc on va la diviser en 20 parcelles de 20 hectares chacune. Chaque année on passe dans une parcelle pour exécuter une série d'interventions :

- amélioration du taillis par débroussaillement dans la cépée et autour d'elle, enlèvement des brins traînants, éclaircie et élagage (sur 7,5 hectares). Cette amélioration s'accompagnera d'une récolte de bois.
- amélioration pastorale sur 4 hectares.
- enrichissement forestier par semis ou plantation sur 4 hectares, la surface restante étant considérée comme pierriers et affleurements rocheux, ou terrains pauvres.

Ce plan en faveur d'un pastoralisme respectueux de la forêt appelle un nouveau type de relations entre le propriétaire des terrains (le patriarchat maronite) et les bergers.



Photo 8 : Le Jabal Moussa, vue prise du sommet "Qorhet Antar", montrant en limite sud du massif la voie romaine en escaliers de Daraj-el-Nchété datant de l'époque de l'empereur Hadrien (II^e siècle après J.-C.)



Photo 9 : Des chèvres voraces...

Nabil Assaf et Richard El-Riachi Ingénieurs en charge du site II - Jabal Moussa

1 Jabal signifie mont.

2 Jurd signifie alpage.

D'aujourd'hui à demain

Une première étape

Nos PGD méritent-ils bien la dénomination "plans de gestion durable" ? De fait, ils sont plus un document d'orientation, un plan directeur qu'un véritable plan de gestion durable. Au terme des analyses écologiques et socio-économiques, ils tracent les grandes lignes d'un développement durable recherchant une combinaison harmonieuse d'actions de protection et de formules de mise en valeur de la forêt et des espaces naturels au bénéfice des populations locales.

L'échelle de nos sites (une surface de l'ordre de 1 000 hectares chaque fois), la complexité des situations foncières, la multiplicité des acteurs et surtout la nouveauté de l'approche proposée, donc la nécessité "d'aller doucement en expliquant beaucoup", nous a conduits à ce positionnement qui fait de nos PGD une étape dans une perspective de gestion durable.

Lorsque la structure foncière et la situation écologique le permettaient, nous sommes allés plus loin jusqu'à l'élaboration d'un plan d'action avec programmation dans l'espace et dans le temps. Dans l'avenir, le service forestier et les autres acteurs de la gestion durable auront intérêt à travailler sur des surfaces pas trop étendues et présentant une logique - pour ne pas dire une unité - écologique et surtout foncière.

Mais notre travail a un intérêt certain. Pédagogique d'abord, car il montre ce que peuvent être un plan d'orientation, une politique de développement local, une gestion dynamique des ressources naturelles. Il nous a permis également de fixer une méthodologie pour l'élaboration d'un PGD.

Et bien sûr, les documents que nous avons établis sont applicables, ils doivent vivre ! C'est dans ce but que nous avons entrepris de les présenter formellement aux principaux acteurs locaux, grands propriétaires privés ou municipalités. À chaque fois, nos propositions ont été bien accueillies et les



Photo 10 : La vallée sainte de la Kadisha, classée au patrimoine mondial de l'humanité



Photo 11 : Journée de plantation sur le chantier de Nabaa-el-Assal avec les anciens de l'American University of Beirut

acteurs locaux se sont déclarés prêts à s'engager dans l'action. Les principaux problèmes évoqués sont la nécessité d'une assistance technique (le Ministère a un rôle important à jouer en la matière), les possibilités d'aide

financière et les problèmes fonciers : ces deux derniers points devront être envisagés dans le cadre de la politique de gestion durable de la forêt et des espaces naturels.

À Hadeth-el-Jobbé, nous avons eu

successivement trois réunions qui ont permis de bien faire avancer l'idée de créer un Comité des propriétaires, émanation des propriétaires reconnue et soutenue par la municipalité et le ministère, et apte à prendre en charge la mise en œuvre du plan de gestion durable de la cédraie... L'affaire sera-t-elle conclue dans le sens que nous souhaitons ? Cette question est une bonne occasion de dire que nous avons senti une certaine frustration à arrêter notre action alors que la dynamique que nous avions finalement réussi à créer semblait commencer à porter ses fruits. Dure loi d'un tel projet qui s'inscrit dans une limite temporelle stricte !

Finaliser les enseignements du projet

Pour être mise en œuvre, la politique de gestion durable nécessite des acteurs compétents. Ingénieurs et gardes forestiers du ministère de l'Agriculture ont un rôle moteur à jouer. Élus des collectivités locales, personnels d'autres administrations nationales (ministère de l'environnement notamment), responsables et membres du milieu associatif, propriétaires et ayants droit doivent être aussi des acteurs de la gestion durable.

Formation et sensibilisation ont fait partie intégrante de notre projet : tournées de terrain notamment sur nos plaquettes de démonstration, cours en salle, conférences, participation à des activités organisées par des ONG, telles que réalisation de posters ou lancement d'un programme de création de pépinières dans les écoles, camps de jeunes sur le thème de l'environnement et de la forêt... nous avons eu au niveau national et, plus encore, au niveau local, de nombreuses actions. La presse s'en est volontiers fait l'écho d'une façon toujours très positive.

Mais dans ces domaines, notre action est forcément restée très limitée compte tenu de l'ampleur des besoins.

Au moment de conclure le projet, nous avons donc souhaité formaliser nos connaissances, notre expérience et nos recommandations sous une forme simple, claire et pratique. Dans ce but, nous avons rédigé et publié, en 500

Les superficies de la forêt libanaise par types de formation et classes de densité (en hectares)

étude PNUD/FAO 1965

Densité (pourcentage de couvert)	30%	10-30 %	Total	< 10 % terrains forestiers
Type tiers				
Taillis de chênes *	20 525	17 524	38 049	29 344
Futaie de chênes	556	414	970	938
Taillis sous futaie		151	151	384
Total chênes	21 081	18 089	39 170	30 666
Pin pignon	3 202	4 532	7 731	2 534
Pin brutia	5 187	2 741	7 928	4 254
Pin d'Alep	89	72	161	----
Total pins	8 478	7 342	15 820	6 798
Genévrier (J. excelsa)	139	9 305	9 444	26 195
Cèdre (C. libani)	1 104	938	2 072	276
Sapin (A. cilicica)		1 759	1 759	
Cyprès (C. sempervirens)	538		538	272
Conifères mélangés				1 703
Total conifères	10 259	19 344	29 633	35 244
Total général	31 340	37 433	68 773	65 910

* Essentiellement Q. calliprinos (sempervirens, altitudes inférieures) et Q. infectoria (feuilles caduques, altitudes supérieures).

Ce tableau montre que la superficie des forêts (couvert supérieur à 10 %) était, dans les années 60, de 68 773 ha dont plus de la moitié en état de dégradation (couvert entre 10 et 30 %). Les terrains qui portaient des arbres forestiers (couvert inférieur à 10 %) étaient estimés à 65 910 ha.

Dans ce pays d'une surface de 10 500 km², le taux de boisement est donc de 6,5 % si l'on ne compte que les formations forestières, 13 % si on y ajoute les "terrains forestiers".

La situation a évolué durant les 35 dernières années, notamment en termes de répartition géographique : régression dans les zones de développement urbain (sur la côte ou dans les stations de tourisme estival), retour de friches forestières sur les terres agricoles abandonnées. Un nouvel inventaire forestier et l'établissement de nouvelles cartes sont nécessaires.

exemplaires chaque fois, trois petits livres que nous avons placés sous le vocable "gestion durable" ...

• *Le Vade-mecum du gestionnaire de forêts et d'espaces naturels au Liban - Comment établir un plan de gestion durable* : en 102 pages, ce guide méthodologique explique les objectifs et la démarche d'un plan de gestion durable et décrit comment en mener

les quatre phases d'analyse que sont l'étude sociale, les deux analyses écologiques, pédologique d'une part, phytosociologique d'autre part, et l'étude forestière. En même temps, le livre apporte pas mal d'informations sur la situation au Liban dans ces domaines ; au plan écologique notamment, l'ouvrage présente un référentiel pédologique (la géologie du Liban, les sols

La forêt libanaise aujourd'hui : ombres et lumières

Une situation alarmante...

Une forêt...

- peu étendue (60 à 70 000 ha),
- souvent pauvre et composée d'arbres vieillis et mutilés
- surpâturée
- exposée au risque d'incendie et trop souvent parcourue par le feu
- parfois malade (attaques de ravageurs)
- polluée par des décharges sauvages, trouée par des carrières, exploitée anarchiquement...
- accueillant une faune rare et sous la menace des chasseurs malgré l'interdiction de la chasse.
- menacée par l'urbanisation : tout terrain est réputé constructible et il n'existe pas de plan d'urbanisme.



Un statut foncier difficile

- absence de délimitation et de bornage
- droits d'usage dans les forêts publiques nombreux et mal connus, conduisant à des pratiques dommageables
- problème des petites propriétés privées : certaines forêts (mont Liban) sont éclatées en multiples petites parcelles privées : sans regroupement, une bonne gestion forestière est impossible.
- législation abondante mais inadaptée (l'accumulation d'interdictions n'est pas la bonne solution) et peu appliquée.

Photo 12 : Un *Quercus calliprinos* sculpté par la dent de la chèvre

Une prise en charge administrative problématique

- une responsabilité administrative mal affirmée, une répartition des compétences entre Agriculture et Environnement imprécise et conflictuelle
- un service forestier balbutiant
- un niveau d'expertise réduit
- un budget très faible.

Une histoire lourde, celle d'une constante dégradation depuis les temps anciens

- surexploitation depuis l'époque des Phéniciens : le cèdre du Liban en donne hélas une image représentative
- quelques bons reboisements à l'époque du Plan vert des années 1960-1975, mais limités en surface
- l'absence totale de gestion, d'aménagement, de sylviculture...
- et aujourd'hui, une volonté politique... à confirmer.

... mais pas désespérée

Des atouts naturels

- de beaux massifs forestiers, de beaux arbres subsistent encore
- une diversité biologique élevée avec deux grands ensembles botaniques, méditerranéen typique et méditerranéen pré-steppique, présentant une grande variété de biotopes liée notamment à l'altitude (de 0 à 3 000 m)
- l'atout d'une forte pluviométrie : 9,2 milliards de m³ d'eau de pluie chaque année
- des potentialités écologiques réelles, de bonnes possibilités de croissance et de production, dès qu'au soleil et à l'eau s'ajoute un sol favorable.

Des aspects socio-économiques positifs

- le début de reconstitution d'un vrai service forestier au sein du ministère de l'Agriculture
- l'apparition d'acteurs locaux motivés et désireux d'agir dans les domaines de l'environnement : les nouveaux élus municipaux issus des élections de mai-juin 1998 (les premières depuis plus de 30 ans)
- un secteur associatif souvent actif, des ONG ou des personnes privées très remarquables et efficaces
- l'évolution de l'opinion publique en faveur de la forêt et de l'environnement
- l'aide technique et financière apportée par les institutions internationales et par des pays partenaires.

Un chantier expérimental à Barouk

Après une visite à notre parcelle expérimentale de Kefraya, le directeur de la réserve des cèdres du Chouf nous a demandé de faire une parcelle de démonstration au village de Barouk, avec la municipalité de Barouk-Fraydiss, dans un terrain inclus dans les territoires de la réserve.

Une tournée a été faite par le directeur du projet et les ingénieurs du site en compagnie des représentants de la municipalité pour déterminer l'emplacement du travail et proposer la méthode de sylviculture convenable. C'est une forêt de chênes calliprinos à forte densité et très difficilement pénétrable.

Les âges des tiges varient de 8 à 20 ans ou un peu plus encore, la hauteur des cépées est en moyenne de 3 mètres. Nous avons proposé une sylviculture de taillis composé (taillis fureté) en conservant différents âges dans la même cépée, soit le même type d'amélioration que celle que nous avons menée à Kefraya.

Le travail a commencé le 31 mai 1999 et a duré 17 jours. Nous avons dirigé le chantier avec une équipe de 6 ouvriers chaque jour (à l'expérience c'est le bon chiffre pour un tel chantier) travaillant avec des tronçonneuses plus puissantes qu'à Kefraya, des scies manuelles et des serpettes. Le nombre total des ouvriers a été de 95 hommes x jours, soit une dépense de 1 093 USD correspondant à une réduction de 46 % par rapport aux chantiers de Kefraya.

La récolte de bois a été de 42 stères, soit 21 tonnes, avec un prix de 1050 USD (50 USD la tonne).

Dans cette placette on a réduit les dépenses en améliorant la méthode de travail et la qualité des outils, et surtout avec l'expérience acquise par les ouvriers. On arrive pratiquement à l'équilibre. En travaillant sur des surfaces plus importantes, l'objectif d'une opération blanche, voire légèrement bénéficiaire, est accessible.

Mohamad Mounzer et Antoine Habr
Ingénieurs en charge du site III - Kefraya

du Liban) et un référentiel phytoécologique (étages et séries de végétation). Ce livre est évidemment d'une grande importance dans le cadre de la politique forestière de gestion durable qu'il s'agit de mettre en place. Le ministère de l'Agriculture s'est engagé à le traduire en arabe.

- *Le fascicule des essences forestières du Liban* : l'objectif de ce petit livre est d'aider à mieux connaître 39 essences forestières du Liban dans leurs caractéristiques botaniques et écologiques, leurs usages et les méthodes de culture à leur appliquer.

- Une brochure regroupant trois notices techniques : " Récoltes et conservation des graines forestières ", " Pépinière de plants forestiers " et " Reboisement ". Forcément sommaires et imparfaites, ces notices n'en ont pas moins le mérite de fixer sur le papier un certain nombre de données et de formaliser des méthodes : cela est précieux dans un pays où les documents de référence en matière forestière sont rares.

Et demain ?

Il y a un mot que l'on entend beaucoup au Liban, c'est le mot " boukra " (" demain "). Pas très bon quand on l'emploie ! Car renvoyer à " boukra ", c'est parfois renvoyer aux calendes grecques...



Photo 13 : Protégé des dents de la chèvre par un grillage, ce jeune pin pignon peut-il porter l'espoir de succès de vastes pineraies productrices à la fois de bois et de pignons ?...



Photo 14 : ... à l'image de cette belle pineraie de Pinus pinea dans le Chouf.

Boukra, demain, qu'en sera-t-il des suites de notre projet ?

Revenons à notre séminaire de conclusion du 7 juillet : " Nous sommes déterminés à mettre en place les propositions et recommandations du projet, le temps de la gestion durable est maintenant venu ", a dit le représentant du Ministre, mais pour se tourner ensuite vers le délégué de l'Union européenne : " Nous avons fait un pas mais la route est si longue ! Nous sommes déterminés à emprunter cette route mais votre aide, Monsieur le Délégué, nous serait précieuse : je serais très heureux qu'il vous soit possible de continuer d'appuyer nos efforts par un nouveau projet qui prolongerait le projet d'assistance à la protection de la couverture végétale au Liban et permettrait d'en appliquer largement les enseignements et les conclusions. ". Oui, la route est longue et semée d'embûches...

De belles opportunités existent aujourd'hui : le début de reconstitution d'un service forestier ; l'élection, après un vide de 35 ans, de nouvelles municipalités souvent très motivées, conscientes de leurs responsabilités dans le domaine (quasi sinistré) de l'environnement et désireuses d'agir ; une opinion publique mieux sensibilisée ; une conjoncture au sortir de la guerre qui autorise à repenser les problèmes d'une façon globale et à associer les questions d'environnement aux actions de reconstruction du pays ; une aide internationale forte et les propositions de nombreux pays ou institutions de " faire quelque chose pour la nature et l'environnement " - ces projets devraient être coordonnés à la recherche d'une efficacité maximale... Ajoutons-y la perspective d'un nouveau projet européen à la suite de notre projet PAPCVL.

Ces éléments favorables seront-ils suffisants pour enclencher cette action nouvelle de gestion durable d'une forêt qui, depuis l'Antiquité, subit un mouvement constant de dégradation ? L'indispensable volonté politique sera-t-elle ce qu'elle doit être, c'est-à-dire très forte et constante ?

Au colloque du 7 juillet, le directeur du Développement rural et des Ressources naturelles concluait son intervention sur le thème des suites du projet par ces mots : " C'est à nous de

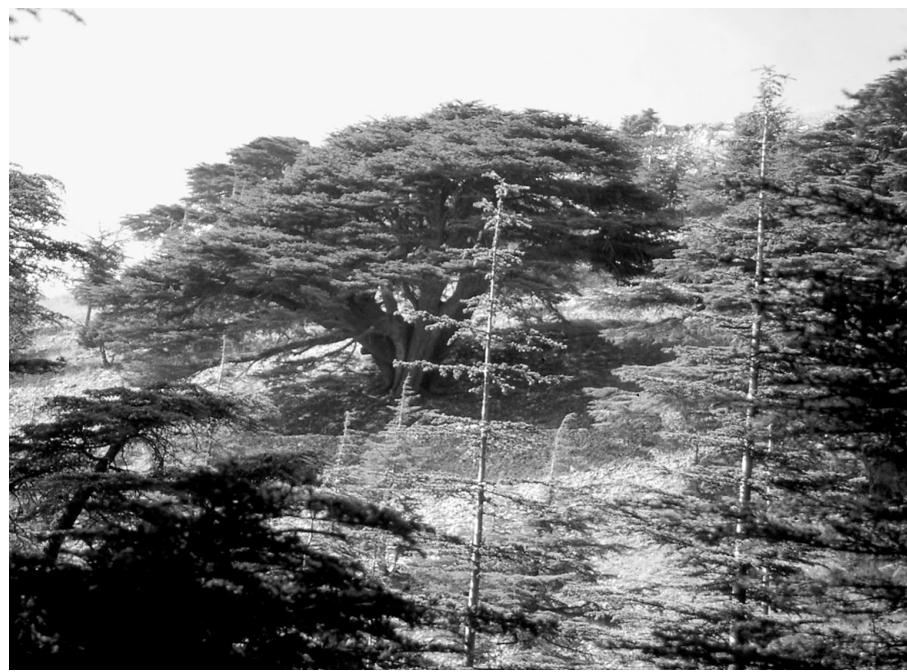


Photo 15 : La cédraie de Barouk



Photo 16 : Journée de lancement du chantier pilote de Kefraya, le 9 septembre 1998 : les ingénieurs du projet et ceux du Ministère de l'agriculture en présence du Directeur du développement durable et des ressources naturelles et du maire de Kefraya.

continuer le chemin avec la coopération des acteurs locaux, civils et gouvernementaux, afin de pouvoir atteindre notre objectif qui est d'étendre le "projet de la couverture végétale" à tout le Liban. Ceci nous

assurera le succès tant souhaité. Dieu nous aidera".

Inch' Allah !

C.D

Résumé

Une mission au Liban La gestion durable, du concept à la réalité

Lauréat d'un appel d'offres international lancé par l'Union Européenne, l'Office National des Forêts, associé à la SECA - Société d'écoaménagement -, s'est trouvé confronté à ce défi : comment au Liban, un pays dont l'histoire forestière est celle d'une constante dégradation, assurer une protection efficace de la forêt et des espaces naturels ?

Le propos du "Projet d'Assistance à la Protection de la Couverture Végétale au Liban" (PAPCVL) était bien en effet de définir les bases d'une politique permettant de protéger, d'améliorer et d'étendre une couverture végétale extrêmement dégradée (le taux de boisement aujourd'hui est inférieur à 7 % et la forêt est le plus souvent très appauvrie).

Contrairement à la voie de l'interdiction de toute coupe d'arbre édictée par le gouvernement libanais au sortir de la guerre de 1975-1991, le projet a préconisé une politique de gestion durable combinant, à travers des actions appropriées, la protection et l'amélioration de la forêt et des espaces naturels avec la récolte d'un produit, aussi minime soit-il, au bénéfice des populations locales.

Pour démontrer la faisabilité et l'intérêt d'une telle formule, le projet PAPCVL a travaillé sur trois principes : la pluridisciplinarité en associant les sciences de l'environnement et les sciences humaines ; le partenariat en impliquant les acteurs nationaux et locaux concernés par la question ; l'approche par le terrain en travaillant sur divers sites représentatifs des situations écologiques, forestières et humaines du pays.

Dans ces sites-pilotes, le projet a élaboré des plans de gestion durable déterminant, en fonction des résultats des études écologiques, forestières et sociologiques, les objectifs de mise en valeur à la recherche de la meilleure combinaison entre d'une part les qualités et potentialités naturelles et d'autre part les demandes et capacités sociales, dans une logique de développement local. Différentes placettes de démonstration des formules proposées ont permis de donner corps à ces propositions et de démontrer, concrètement, leurs bénéfices et les conditions de leur mise en œuvre.

Saluant les conclusions du projet, le ministre de l'Agriculture a annoncé sa détermination à les mettre en œuvre : la forêt libanaise est-elle sauvée ?

Summary

An Assignment in the Lebanon : sustainable development - from concept to reality

Having been awarded the contract by the European Community, the ONF (French national forestry commission), partnered by the SECA (an eco-land management company), found itself confronted by the following challenge : how can the Lebanon, a country whose forest history is one of continual deterioration, be provided with effective protection for its woodlands and other natural areas?

The aim of the "Assistance Project for the Protection of Plant Cover in the Lebanon" (PAPCVL) was in fact to lay down the basis for a policy to facilitate the protection, improvement and extension of badly damaged plant cover (present-day woodlands cover only 7% of the territory and forests are, in the main, very degraded).

Unlike the policy adopted by the Lebanese government after the 1975-1991 war which outlawed all tree felling, this project recommends a policy of sustainable development through appropriate action based on the protection and improvement of woodland and other natural areas, including the harvest of some production, however small, for the benefit of the local population.

To demonstrate the feasibility and advantages of such a policy, the PAPCVL project has stuck to three principles : a multidisciplinary approach in which environmental and social sciences were associated; a partnership combining nationally and locally concerned parties; a field-based approach, centred on different sites representative of the human, forest and ecological contexts in the area.

In these pilot sites, the project designed plans for sustainable development. In the light of the results from ecological, forestry and sociological studies, the project laid down objectives within the framework of overall local development, aimed at combining in the best way the available natural potential on the one hand and, on the other, local social needs and capabilities. A range of small demonstration sites putting into effect the proposed formulas has shown what can be done, highlighting the concrete achievements and their prerequisite conditions.

When praising the results of the project, the Minister of Agriculture announced his determination to carry on - have the Lebanese woodlands now been rescued?

Riassunto

Una missione al Libano La gestione sostenibile, dal concetto alla realtà

Vincitore di una chiamata di offerta internazionale lanciato dall'Unione Europea, l'Ufficio Nazionale delle Foreste, associato alla SECA - Società di ecosistemazione -, si è trovato confrontato a questa sfida : al Libano, paese di cui la storia forestale è quella di una costante degradazione, come assicurare una protezione efficace della foresta e degli spazi naturali ?

L'argomento del "progetto di assistenza alla protezione della copertura vegetale al Libano" (PAPCVL) era bene, difatti, di definire le basi di una politica permettendo di proteggere, di migliorare e di estendere una copertura vegetale estremamente degradata (il tasso di imboscamiento, oggi, è inferiore a 7% e la foresta è il più spesso assai impoverita).

Al contrario della via del divieto di ogni taglio di albero decretato dal governo libanese all'uscita della guerra del 1975-1991, il progetto ha preconizzato una politica di gestione sostenibile combinando, attraverso azioni adeguate, la protezione e il miglioramento della foresta e degli spazi naturali colla raccolta di un prodotto, sia pure minimo, a beneficio delle popolazioni locali.

Per dimostrare la fattibilità e l'interesse di una formula simile, il progetto PAPCVL ha lavorato su tre principi ; la pluridisciplinarità associando le scienze dell'ambiente e le scienze umane : collaborazione implicando attori nazionali e locali coinvolti dal soggetto ; l'approccio dal terreno lavorando su luoghi diversi rappresentativi di situazioni ecologiche, forestali e umane del paese.

In questi luoghi pilota, il progetto ha elaborato piani di gestione sostenibile determinando, in funzione dei risultati degli studi ecologici, forestali e sociologici, gli oggettivi di messa in valore alla ricerca della migliore combinazione tra di una parte le qualità e le potenzialità naturali e d'altra parte le domande e le capacità sociali, in una logica di sviluppo locale. Varie piazzette di dimostrazione delle formule proposte hanno permesso di dare corpo a queste proposte e di dimostrare, concretamente, il loro beneficio e le condizioni della loro messa in opera.

Salutando le conclusioni del progetto, il ministro dell'agricoltura ha annunciato la sua determinazione a metterle in opera : la foresta libanese è salvata ?